

Centre Var

Longtemps restée en retard dans le département, la filière déchets, pilotée dans 54 communes du nord-ouest par le Sived-NG, est aujourd'hui en ordre de marche.

Elle doit toujours faire face à de nouvelles échéances et réglementations, dans un contexte technique et financier tendu



Le chiffre

788 kilos

Un habitant de la zone couverte par les opérations du Sived-NG génère, en moyenne, 788 kilos de déchets ménagers par an, soit plus de 145 000 tonnes en tout pour le territoire couvert.

Les élus face au défi de la gestion des déchets

C'est l'un des grands dossiers intercommunaux dont la gestion nous touche tous, chaque jour. Le circuit de collecte, traitement et élimination des déchets a longtemps été, dans le Var, réduit à sa plus simple expression : jusque dans les années 1990, chaque commune ou presque avait son exutoire local, sa « décharge », et rien ou presque n'était fait pour limiter la production.

L'arrivée sur le devant de la scène de syndicats intercommunaux a permis, peu à peu, de changer la donne. Pour le nord-ouest du département, c'est le « Syndicat intercommunal de valorisation et d'élimination des déchets » (Sived), créé en 1998, qui a été chargé de gérer nos « bordilles » et, surtout, de mettre un terme aux anciennes pratiques.

Un changement des mentalités

Depuis, au fil des fusions administratives, le Sived, qui a accélé « Nouvelle génération » à son nom en novembre 2016, est désormais en charge de la gestion des déchets d'un tiers (56 sur 153) des communes du Var.

Une tâche de plus en plus compliquée, tant techniquement qu'admini-

strativement, puisque la prise en compte nécessaire des enjeux environnementaux a conduit les pouvoirs publics à imposer des contraintes de plus en plus fortes. Plus question, évidemment, de « tout balancer à la décharge », ce qui suppose non seulement un changement des mentalités, mais aussi et surtout des installations et des savoir-faire capables d'absorber la production des habitants toujours plus nombreux, sur un territoire vaste et, pour sa majeure partie, rural.

Ce mardi, la direction du Sived-NG avait invité les élus du territoire, pour certains nouveaux venus sur la scène politique au terme des élections municipales, à venir entendre les enjeux actuels et à venir, surtout, les défis qui leur font face à très court terme.

C'est donc dans le hall des expositions de Brignoles, en présence des représentants des services de l'État, qu'une soixantaine de personnes ont été réunies afin de disposer d'une base de connaissances communes et, surtout, de prendre la mesure de la tâche qui les attend durant le prochain mandat municipal.

GUILLAUME JAMET
gjamet@varmatin.com



La réunion s'est déroulée dans le hall des expositions de Brignoles, en présence des élus et représentants des communes concernées par les services du Sived-NG. (Photos Hélène Dos Santos et doc V.-m.)

Quel territoire ?



Le Sived-NG regroupe aujourd'hui les communes de trois intercommunalités :

- Provence verte (28 communes, 104 000 habitants) ;
- Cœur du Var (11 communes, 44 000 habitants) ;
- Provence Verdon (15 communes, 37 000 habitants).

Le syndicat dispose de compétences différentes dans chacune d'elles :

- collecte et traitement pour les communes de la Provence verte ;
- traitement seul pour Cœur du Var et Provence Verdon.

« Vous allez devoir être des relais »

Éric Audibert, président du Sived-NG et maire de Montfort-sur-Argens, a posé les bases de la réunion et le contexte dans lequel les élus vont devoir agir : « Il nous faut définir la meilleure stratégie pour parvenir à se conformer à des règlements de plus en plus contraignants, à la saturation des exutoires et à l'explosion des coûts, notamment liés à l'installation de nouveaux outils et à l'augmentation de la TGAP⁽¹⁾ : cela représente 650 000 euros supplémentaires en 2021 par rapport à 2019. »

Si le tableau semble sombre, le président du Sived-NG a pourtant voulu mettre en avant sa confiance dans une issue positive, conditionnée par différents volets d'action. Condition évidente de la réussite, « vous allez devoir être des relais. Il va vous falloir expliquer nos actions à vos administrés et, surtout, les rai-



Les agents du Sived-NG (ici Frédéric Faissolle au micro).

sons du coût du service. » Frédéric Faissolle, directeur du Sived-NG, Pascal Sumian, directeur des services, et Laura Guix, chargée de communication, ont été appelés à la rescousse pour dresser un état des lieux technique et précis. Outre les choix stratégiques, c'est sur les choix politiques, liés à la mise en place des dispositions fiscales, qu'Éric Audibert a longuement insisté : « Le Sived est un outil

indispensable, dans un territoire diffus, rural, sans solution de traitement, sans opérateurs, sans concurrence... Nous devons pouvoir compter sur les élus pour convaincre les usagers de la justesse de nos choix. »

1. Taxe générale sur les activités polluantes. Le Sived et ses partenaires y sont soumis dès lors qu'ils exploitent les installations de stockage et font appel à des services spécifiques pour le traitement et l'élimination de déchets spécifiques (bâtiment, espaces verts, etc).



Eric Audibert, maire de Montfort-sur-Argens et président du Sived-NG.